

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration des intérêts des membres du conseil concernant un sujet à l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbaux (non applicable)

5. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions et réponses aux questions transmises en ligne d'une durée maximale de 60 minutes

7. CABINET DU MAIRE

8. COMMISSIONS MUNICIPALES

9. DIRECTION GÉNÉRALE

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

12. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

13. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

13.1. Adoption du budget 2025 de la Ville de Terrebonne

14. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

15. DIRECTION DE LA POLICE

16. DIRECTION DE L'INCENDIE

17. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

18. DIRECTION DU GÉNIE

19. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

20. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

21. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

22. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

23. DÉPÔT DES PROPOSITIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

24. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION ET DE PROJETS DE RÈGLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

25. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

26. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 21 janvier 2025, à 19 h, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne.

27. Levée de la séance